

Règlement du Huy For'Trail

1. Conditions d'admission

Course ouverte à tous et à toutes licencié(e)s ou non. Les mineurs d'âge courent sous la responsabilité de leur parent ou de leur tuteur.

Le trail urbain de Huy est une course pédestre disputée sur routes, sentiers et chemins forestiers balisés. Elle est courue sur deux distances : 8 et 19km. Les parcours privilégient au maximum l'environnement naturel ainsi que le patrimoine. Un des buts de cette organisation est la découverte ou redécouverte des sentiers et chemins de notre belle ville de Huy.

L'organisation se réserve le droit de proposer un parcours alternatif en fonction des autorisations qui auront été accordées ou pas.

La vie associative nécessite des règles et le respect de celles-ci. La convivialité, la courtoisie et le fair-play vis-à-vis des autres participants sont les fondements de cette activité.

Il est obligatoire de porter secours à toute personne en détresse.

Chaque participant reconnaît être en bonne santé et apte à la pratique de sports d'endurance.

2. Inscriptions

Les pré-inscriptions peuvent être réalisées en ligne (www.huyfortrail.be).

Les préinscriptions se terminent 5 jours avant l'épreuve soit le 27 février 2016 à minuit.

La liste officielle ne comportera que les noms des participants qui auront payés leur droit d'inscription. Les tarifs des préinscriptions en ligne sont de 5 euros pour le 8km et de 8 euros pour les 19km.

Le droit d'inscription ne sera pas remboursé en cas d'annulation par le coureur.

L'inscription au Huy For'Trail implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

3. Matériel

Obligatoire :

- Un téléphone portable. En cas d'abandon ou de blessure, prévenir obligatoirement les organisateurs.
0471 82 80 80

Conseillé :

- Gillet coloré

- Sifflet

- Mitaines

- Vêtements adaptés aux conditions météo

4. Balisage

Le balisage mis en place se présente sous forme de banderole (rubalise) rouge et de fléchage aux endroits critiques.

Il est obligatoire de suivre le balisage. Toute tentative de tricherie sera sanctionnée par une disqualification.

Aux traversées des routes : LE RESPECT DU CODE DE LA ROUTE est PRIMORDIAL. Les routes ne seront pas fermées à la circulation.

Afin d'entendre les dangers de la route, il est interdit d'écouter de la musique pendant la course (NO MP3).

Des signaleurs sont présents à certains carrefours pour aider les coureurs. Ils ont la tâche de ralentir la circulation. Les coureurs doivent respecter les injonctions des signaleurs et des agents de police.

5. Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les deux parcours.

Le trail se court en semi-autosuffisance, cela signifie que le coureur doit être autonome en ce qui concerne l'alimentation, l'hydratation, l'habillement et les moyens de communications.

Il est interdit de se faire ravitailler en dehors des ravitaillements prévus par l'organisation.

6. Assurance

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement, à titre individuel. Les incapacités de toute nature, les préjudices patrimoniaux, les préjudices personnels ou causés à autrui doivent faire l'objet d'une assurance personnelle contractée par le coureur auprès de la compagnie de son choix.

Les joggeurs mineurs d'âge courent sous la responsabilité de leur parent ou tuteur.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Ceux-ci sont assurés pour les dommages engageant uniquement leur propre responsabilité civile et celle de ses proposés. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration de biens personnels pouvant survenir à l'occasion du trail (parking et annexes compris).

Le comité de l'organisation ne pourra être tenu responsable des accidents survenant à l'occasion de la manifestation.

7. Retrait des dossards

Le retrait des dossards se fera le jour de la course, le dimanche 5 mars de 8h30' à 9h50' à l'école communale de Huy Sud rue Saint Mort 4500 HUY.

8. Port du dossard

Le dossard devra être visible pendant toute la durée de l'épreuve. Il sera porté sur la poitrine ou l'abdomen. Si celui-ci est non visible ou perdu, il pourra entraîner la disqualification.

Les dossards doivent être remis à l'organisation dès le passage de la ligne d'arrivée.

9. Départ

Le départ sera donné à 10h00' pour les 2 courses.

Briefing et derniers conseils à 09h55'.

10. Vestiaires et douches

Des vestiaires et des douches sont à disposition au lieu de rendez-vous.

11. Droit de l'image

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation le pouvoir tacite et à titre gracieux d'utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de sa promotion.

12. Respect de la nature

La Nature vous accueille, respectez-la ! Tout coureur abandonnant des déchets sur le parcours sera disqualifié. Vous allez traverser des milieux naturels, préservés. Il est important de respecter la nature, de ne rien jeter au sol, de ne laisser aucune empreinte de votre passage et de respecter la quiétude des propriétés privées traversées. Tout ravitaillement sauvage est interdit ainsi que les suiveurs et VTT, sauf ceux prévus par l'organisation. Tout manquement à cette règle entraînera une disqualification immédiate.

13. Conditions générales

En cas de conditions météo très difficiles, les organisateurs se réservent le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve et proposer un parcours de repli, voire l'annulation.

Toute personne qui perturbera volontairement le bon déroulement de la manifestation, s'expose à des plaintes judiciaires.

14. Loi relative à la protection de la vie privée

Le traitement des données à caractère personnel est uniquement utilisé dans le cadre du service client du trail urbain, de ses partenaires et de la gestion de l'événement. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour cela, vous devez prendre contact avec la personne responsable du traitement en utilisant le formulaire de contact de ce site Internet.

Date de dernière mise à jour : 05/11/2016